

La décharge de la Glacière fermera « courant 2010 »

VILLENEUVE-LOUBET Face à l'exaspération des riverains, le sous-préfet de Grasse, Claude Serra, assure que le centre d'enfouissement technique « arrive à échéance »

Désespérés de subir depuis trop longtemps les effets de la décharge, les Villeneuvois demande avec force « la fermeture immédiate de la Glacière ».

« Chaque jour qui passe, ce sont des nuisances supplémentaires » s'énerve Serge Jover, président de l'ADEV, association de protection de l'environnement. Et il s'emporte encore : « Dans tous les cas, on ne passera pas l'été comme ça, avec ses grandes chaleurs et ses déchets supplémentaires apportés par les touristes ».

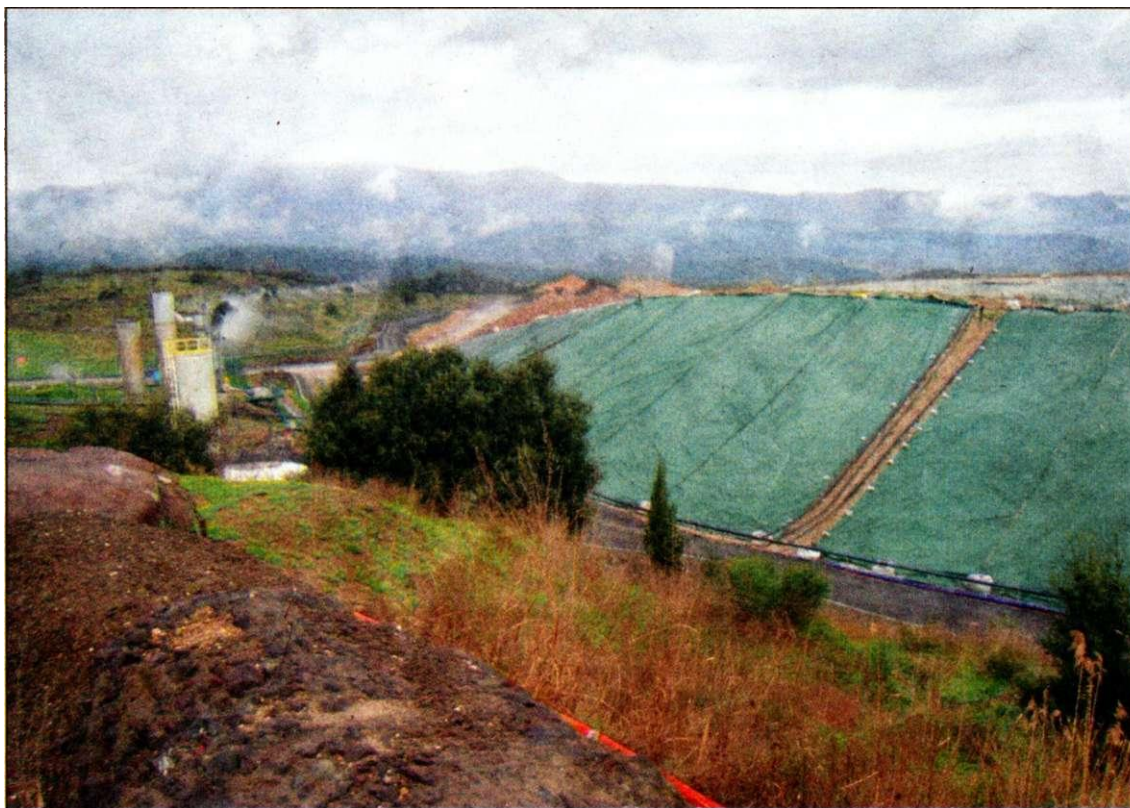
~ On ne lâchera pas prise » embraye Louisette Chiapello, de l'association Lei Granouïe.

Face à cette pression de plus en plus vive des riverains, le sous-préfet de Grasse, Claude Serra, cherchait, hier, à calmer les esprits. Après avoir annoncé mardi sur France 3 « une fermeture entre cet automne et le printemps 2010 », il assurait que la décharge de Villeneuve-Loubet fermerait au plus tard « courant 2010. Elle arrive à saturation de façon anticipée par rapport à nos prévisions ».

« On est dans

le mur »

Mais, à cette date de fermeture, aucune solution de transition ne



A la fermeture de la Glacière, les déchets pourraient prendre, pour un temps, la route des départements limitrophes.

(Photo Philippe Lambert)

sera prête pour réceptionner les 330 000 tonnes de déchets annuels stockés aujourd'hui à la Glacière. « Nous sommes dans le mur. Ou en tout cas, il s'approche très vite » re-

connait Maxime Coulet, président du SIVADES (syndicat intercommunal pour la valorisation des déchets des bassins cannois et grasseois). Dans l'impasse.

« C'est difficile, tout le monde veut ses déchets chez le voisin » ajoute Maxime Coulet.

Et quand un site sera désigné, il faudra entre 4 et 5 ans pour que le

projet aboutisse.

En attendant cette solution, le président du SIVADES avance deux pistes. « Envoyer nos déchets ailleurs, dans des départements qui les accepteraient. Ça peut être le Var, les Bouches-du-Rhône, le Vaucluse, j'en sais rien. »

Avec « un surcoût pour l'utilisateur », prévient le sous-préfet.

Autre solution - « plus aléatoire » - avancée par Maxime Coulet : « Utiliser les pleines capacités des incinérateurs de Nice, Antibes et Monaco ».

Un mois

pour réfléchir

Pour le plus long terme, le préfet des Alpes-Maritimes, dans une lettre conjointe avec le président du conseil général, enjoint les responsables des syndicats intercommunaux « d'indiquer dans le mois, les solutions concrètes que ces établissements envisagent de mettre en place ». Et « dans un mois, on se réunira pour apprécier ces propositions » indique Claude Serra.

La prise de conscience est là. « On a pris le problème à bras-le-corps » se défend le sous-préfet de Grasse. Mais le temps administratif est-il compatible avec l'écœurement des riverains de la décharge ?

THIERRY SUIRE